

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 26 (1955)
Heft: 5
Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teurs suisses ont signé un contrat pour la livraison de 10 unités de train de 2800 CV comprenant chacune deux automotrices et une voiture intermédiaire d'une valeur de 15 millions de francs. Le contrat prévoit d'autre part que, après ces premières livraisons, un nombre beaucoup plus important de ces unités de train seront construites en Espagne sous le contrôle et avec les données techniques et les matières premières du groupe suisse.

C'est une belle victoire de la technique ferroviaire suisse et de l'industrie mécanique helvétique, tant romande qu'alémanique.

* *

A propos de la route du Jorat, entre Lamboing et Orvin. — Les plaintes sont générales au sujet de cette artère et l'ADIJ a eu l'occasion de s'en occuper lors d'une des dernières séances de son comité. Aujourd'hui, par une motion de M. le député Nahrath, de La Neuveville, le gouvernement bernois est invité à reprendre définitivement cette route. Nous donnons ci-après le texte de la motion, la question étant d'une réelle importance :

« La route du Jorat, entre Lamboing et Orvin, est une route communale. Elle appartient aux communes de Lamboing et d'Orvin. Son importance dépasse de loin le cadre communal. Elle relie le Jura, par le plateau de Diesse, au canton de Neuchâtel. Cette route très fréquentée est depuis longtemps en mauvais état et ne répond plus aux besoins du trafic. Vu l'importance de cette route et l'impossibilité financière des communes intéressées de procéder à sa réfection, le Conseil-exécutif est invité à prendre toutes mesures utiles pour la mise en état de cette route, son élargissement et sa reprise définitive par l'Etat de Berne. »

* *

Le degré d'occupation dans l'horlogerie. — Il est indéniable que les décisions des Etats-Unis en matière tarifaire ont des répercussions fâcheuses — il ne peut guère en être autrement — sur le degré d'emploi dans notre grande industrie d'exportation. Ainsi, l'on nous signale qu'à Tramelan, le chômage a pénétré dans quelques ateliers et même une fabrique d'un certain renom en serait atteinte assez sérieusement. Puisse cette situation n'être que locale et temporaire.

* *

Le problème du prix de la viande. — Lors de l'assemblée générale des maîtres bouchers, on a discuté du problème du prix de la viande, du contrôle des prix et des prix de production. On a relevé les inquiétudes des consommateurs exprimées par le truchement de la presse. A ce propos, les renseignements qui ont été donnés aux congressistes leur ont prouvé que les importations de bétail de boucherie sont encore nécessaires. Dans le premier trimestre 1955, 8260 têtes de gros bétail ont été importées de sept pays, pour couvrir les besoins indigènes, contre 250 dans le même laps de temps de l'année précédente.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source